



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 8 avril 2024** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery
Conseillers : Maureen Bédard
Raymond Bureau
Thomas Lavalée
Dorothy Noël

Absences : David Hogan
Shelley MacDougall

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :
Directrice générale et
greffière-trésorière : Heidi Lafrance
Directeur du Service des travaux
publics : Alec Montpas
Directrice du Service des sports et
loisirs : Pamala Hogan Laberge
Inspectrice en environnement : Karine Dumouchel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-24

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous:

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 19 mars 2024
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
- 7. Administration**
 - 7.1. Résiliation de contrat pour l'entretien ménager du 2230, boul. Valcartier avec Spécialinet
 - 7.2. Octroi du contrat pour l'entretien ménager au 2230, boul. Valcartier à Urbainet
 - 7.3. Acquisition d'un terrain pour la construction d'une école
- 8. Finances**
 - 8.1. Comptes fournisseurs pour mars 2024
 - 8.2. Demandes de commandites

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2024
- 9.2. Reconduction de l'entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ)

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour mars 2024
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Contrôle des insectes piqueurs sur le territoire de la base militaire Valcartier

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-04-24

3.1 Séance ordinaire du 19 mars 2024

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 19 mars 2024.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal de la correspondance générale et des affaires se rapportant aux séances précédentes.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. ADMINISTRATION

03-04-24

7.1 Résiliation de contrat pour l'entretien ménager du 2230, boul. Valcartier avec Spécialinet

ATTENDU QUE la compagnie Spécialinet ne répond pas aux exigences du contrat et que le personnel d'entretien est insuffisant;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De résilier le contrat avec Spécialinet pour l'entretien ménager pour le 2230, boul. Valcartier, et ce, à compter du 19 avril 2024.

04-04-24

7.2 Octroi du contrat pour l'entretien ménager pour le 2230, boul. Valcartier

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite auprès de la compagnie Urbainet;

ATTENDU QUE cette compagnie effectue l'entretien ménager aux Habitations communautaires et que les résidents sont satisfaits du service;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour l'entretien ménager du 2230, boul. Valcartier du 20 avril 2024 au 30 avril 2025 à Urbainet au montant de 2 658,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, de même qu'un montant additionnel pour les produits et papiers, qui pourra varier selon l'achalandage, pour un montant approximatif de 625,00 \$ par mois.

05-04-24

7.3 Acquisition d'un terrain pour la construction d'une école

ATTENDU QU'une rencontre s'est tenue avec la direction de la Commission scolaire centrale Québec le 4 octobre 2023 et qu'une demande a été reçue pour l'acquisition d'un terrain pouvant recevoir une nouvelle école;

ATTENDU QUE les inscriptions à l'école primaire Valcartier connaissent une constante augmentation;

ATTENDU QUE la capacité d'accueil de l'école primaire Valcartier a été dépassée, qu'une classe mobile est utilisée depuis 2015 et que celle-ci sera remplacée par 2 nouvelles classes mobiles pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU QUE la situation géographique ne permet pas de transférer les élèves dans une autre école et que les élus municipaux veulent conserver cette école communautaire sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QU'une demande officielle de construction d'un nouveau bâtiment pour l'école primaire Valcartier a été faite en septembre 2023 par la Commission scolaire centrale Québec auprès du ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE le terrain sur lequel se trouve l'école primaire est trop petit pour accueillir une nouvelle école et que la Municipalité ne possède présentement aucun terrain pouvant accueillir une nouvelle école;

ATTENDU QUE le scénario envisagé par la Commission scolaire est de construire une nouvelle école adjacente au terrain présentement occupé par l'école primaire Valcartier et appartenant à la Commission scolaire centrale Québec;

ATTENDU QUE le Maire Brent Montgomery et la directrice générale, Mme Heidi Lafrance, ont rencontré M. Douglas Jack, propriétaire du lot 4 670 415, et que celui-ci est d'accord pour vendre à la Municipalité une partie de son lot (superficie de 20 694,4 m²);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Heidi Lafrance, à faire les démarches nécessaires auprès de la Commission de protection du territoire agricole pour que M. Douglas Jack et Mme Thérèse Durand puissent aliéner une partie de leur lot à la Municipalité;

DE faire l'acquisition d'une partie du lot 4 670 415 en prévision de la construction d'une nouvelle école primaire au montant de 50 000 \$;

DE prévoir une servitude de passage en faveur de M. Douglas Jack et Mme Thérèse Durand jusqu'à ce que la Commission scolaire leur cède une partie de terrain au moment de la construction de la nouvelle école pour qu'il puisse accéder à leur terrain;

DE céder le terrain à la Commission scolaire centrale Québec une fois que le ministère de l'Éducation aura accepté la construction d'un nouveau bâtiment;

D'autoriser le Maire Brent Montgomery et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Heidi Lafrance, à signer tout document pertinent à l'acquisition du terrain;

D'effectuer un virement budgétaire du poste de grand livre 23 09000 726 Autres immobilisations au poste 23 07000 723 (achat de terrain) au montant de 60 000 \$ incluant les frais professionnels.

8. FINANCES

06-04-24

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de mars 2024

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mars 2024;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2024 totalisant la somme de 272 064,86 \$ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

8.2 Demandes de commandites

07-04-24

Tournoi de golf au profit de la Fondation École secondaire Mont-Saint-Sacrement :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De participer au tournoi de golf au profit de la Fondation École secondaire Mont-Saint-Sacrement le 24 mai prochain comme « partenaire Or ».

08-04-24

Fonds de bourses de l'école Dollard-des-Ormeaux :

ATTENDU QUE la Municipalité supporte depuis plusieurs années les étudiants de l'école Dollard-des-Ormeaux;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder un montant de 200\$ au fonds de bourses de l'école Dollard-des-Ormeaux pour récompenser les élèves dans leurs accomplissements.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2024

Un total de 15 appels a été reçu pendant le mois de mars 2024 :

7	Médical
0	Accident
2	Alarme incendie
2	Fausse alarme (entraide)
4	Divers
0	Travaux publics – urgence

09-04-24

9.2 Reconduction de l'entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier a conclu une entente de gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ), renouvelable annuellement, pour donner la formation reconnue en vertu de l'article 52 de la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que l'entente de gestionnaire de formation entre l'ENPQ et la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier arrive à échéance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER la signature pour le renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation pour la période allant du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025;

D'AUTORISER M. Stephen McCarthy, directeur du Service de sécurité incendie, à signer l'entente de renouvellement pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier;

Que la présente, ainsi que la lettre signée, soient transmises à l'École nationale des pompiers du Québec.

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du responsable du Service des travaux publics – M. Alec Montpas

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de mars 2024

Un total de 14 permis a été délivré pour le mois de mars 2024 :

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
Agrandissement d'un bâtiment principal	1	30 000,00 \$	100,00 \$
Construction bâtiment complémentaire	3	70 500,00 \$	200,00 \$
Construction nouvelle résidence	2	690 000,00 \$	200,00 \$
Installation septique	2	23 000,00 \$	100,00 \$
Plateau de tournage	1	0,00 \$	0,00 \$
Puits	1	15 000,00 \$	50,00 \$
Rénovation d'un bâtiment principal	1	35 000,00 \$	50,00 \$
SOUS-TOTAL	11	863 500,00 \$	700,00 \$
Lotissements			
Lotissements	3	0,00 \$	185,00 \$
SOUS-TOTAL	3	0,00 \$	185,00 \$
TOTAL	14	863 500,00 \$	885,00 \$

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – M. Stacy Gagné

M. Gagné étant absent, Mme Karine Dumouchel fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme.

10-04-24

11.3 Contrôle des insectes piqueurs sur le territoire de la base militaire Valcartier

ATTENDU QUE le traitement biologique pour le contrôle des insectes piqueurs est prévu en 2024 sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le territoire de la base militaire Valcartier ne faisait pas partie de l'appel d'offres initial;

ATTENDU QUE pour maximiser les traitements il est opportun de traiter une partie du territoire de la base militaire de Valcartier;

ATTENDU QUE Conseillers Forestiers Roy a reçu l'autorisation des autorités de la base militaire Valcartier pour effectuer des traitements sur une partie de leur territoire, notamment à proximité des installations sportives et récréatives du Centre communautaire Valcartier;

ATTENDU QUE l'autorisation accordée par la base militaire permet trois traitements en continu à intervalle de trois semaines durant les mois d'avril et mai;

ATTENDU QUE pour pallier les traitements durant les mois de juillet et août 5 pièges au gaz carbonique seront installés en bordure des limites de la base militaire sur les terrains publics de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la proposition de services de Conseillers Forestiers Roy pour le contrôle des insectes piqueurs sur le territoire de la base militaire de Valcartier d'une somme de 22 439,28 \$ excluant les taxes.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Pamala Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des sports et loisirs.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 20 mars 2024.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 17 avril 2024 à 19h.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 00.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.